



CR – CHSCT de l'ENS de Lyon

25 février 2021 rédigé par les élu-es CGT

Ordre du jour :

1. Point d'information sur la situation sanitaire et l'impact sur les conditions de travail des agents et étudiants
2. Projet de service MMO (pour avis)
3. Organisation DUNES (pour avis)
4. Plan de formations en SST (pour avis)
5. Semaine de la prévention (pour information)
6. Accidents du travail (pour information)
7. Relevé registres SST (pour information)
8. Présentation des orientations stratégiques annuelles 2021 du ministère (pour information)
9. Démarche d'accompagnement ARACT sur la QVT (pour information)
10. Démarche HCERES (pour information)
11. Accidents du travail
12. Retour sur le DGI

Présent.es

Direction / Administration

Jean-François Pinton (président)
 Lyasid Hammoud (DGS)
 Anouk Bédino (Conseillère de prévention)

Service Médical

Myriam Grataloup (infirmière)
 Marie-Christine Le Doze (médecin de prévention)

Représentant.es du personnel (RP)

Camille Borne (secrétaire, CGT) votante
 Fabien Mongelard (CGT) votant
 Françoise Morel-Deville (CGT) votante
 Delphine Galiana (CGT) votante
 Denise Aubert (CGT) votante
 Emmanuel Seiglan (CFDT) votant

Invités

Stéphane Jardin (Projet de service MMO)
 Catherine Simand (Organisation DUNES)
 Marion George (Semaine de la prévention)

Catherine Poty (DRH) invitée sur des points précis non déclarés à l'avance mais restée tout au long de la séance : non réglementaire

Elu.es étudiant.es

Adèle Audouy

Anouk Taussac

Clément Luy

Zoé Grange-Marczak

Préambule

La séance avait commencé normalement : les élu-es avaient retrouvé la salle BBB habituelle et échangeaient comme à l'habitude :

RP CGT : pouvez-vous nous préciser la raison de la présence au CHSCT de Mme Poty, DRH. En effet, la liste des invités communiquée en amont de la séance ne mentionne pas la présence de Mme Poty. La gouvernance répond que la DRH est présente en tant qu'adjoindue au DGS, invitée permanente au CHSCT.

RP CGT : nous le contestons. En effet cette affirmation ne repose sur aucun texte et n'est pas inscrite dans le règlement du CHSCT. (Il n'existe pas d'invitée permanente dans les CHSCT) : irrégularité notifiée en début de séance.

Le président relit l'ODJ et note les points qui nécessitent la présence de C. Poty : points 2, 3, 4, 6, 9, 11. Il propose de modifier l'ODJ pour repousser le point 1. Mais ce n'est pas retenu...

1. Point d'information sur la situation sanitaire et l'impact sur les conditions de travail des agents et étudiants

Au moment où ce point est abordé, le DGS note sur BBB que plusieurs personnes se sont connectées sans qu'elles soient invitées. Notamment, nous voyons arriver des personnes dont le nom est « hackunsexiste », ou « pintondémission » ou « jean-francois pinton le vrai » Et bien d'autres encore.

Le DGS estime que la tenue de l'instance ne peut pas se faire dans ces conditions. Il suspecte que des membres du CHSCT ont diffusé illégalement l'adresse de la salle.

Les RP proposent que l'on fasse l'appel des personnes du CHSCT.

Le président accepte et commence à compter les personnes connectées.

Pendant ce temps, de nouvelles connexions « pirates » apparaissent dans le chat, drôles, impertinentes, mordantes. Toutes en lien avec le dernier CHSCT sur les VSS. Un chant s'élève dans le silence : l'hymne des femmes. Aucune réaction de la direction qui reste de marbre devant cet hymne à la gloire des femmes.

Le DGS propose d'ouvrir une nouvelle salle CHSCT aux seuls membres et invité.es. Il envoie un mail

La séance reprend après 15 min.

Résumé du point d'information sur la situation sanitaire : complexe - pas de vaccination prévue sur le site.

Demande des élu-es CGT de fournir des masques : réponse il faut envoyer un mail de demande de matériel à madame experte Covid.

2. Projet de service MMO (pour avis)

Présentation par Stéphane Jardin, responsable du service. Le service MMO (Moyens Matériels et Opérationnels) s'occupe de la gestion générale des moyens : salles (location, maintien en état), véhicules, courrier, états des lieux résidence, gestion du nettoyage, gestion des déchets. La proposition est de transformer le service MMO en Direction des Moyens Généraux (DMG) afin d'améliorer la visibilité du service, de renforcer la présence sur Monod, d'améliorer la gestion des locations de salles en lien avec la formation, d'améliorer la gestion du courrier pour la rendre plus fluide, de renforcer le suivi des contrats avec les prestataires (nettoyage, approvisionnement distributeurs, etc ...), et enfin de répondre à de nouvelles missions notamment appliquer la politique Eco responsable mise en place sur

Ecole. La transformation est à l'étude et des concertations sont prévues avec l'ensemble des acteurs afin de définir puis mener la transformation dans les meilleures conditions. A l'issue du processus, les conséquences du changement opéré seront mesurées notamment avec l'aide des représentants du personnel.

La proposition de réorganisation est soumise au vote :
Unanime pour (6)

3. Organisation DUNES (pour avis)

Présentation par Catherine Simand, responsable du service. Le service DUNES est rattaché à la présidence. Il accompagne les enseignants et les étudiants dans les usages pédagogiques du numérique, et assure l'ingénierie et le design de plateformes numériques, de ressources de formation et d'enseignement à distance et d'actions de médiation/diffusion des savoirs.

Le service est actuellement formé de 3 équipes. La proposition vise à réorganiser l'une des équipes « Médiation et formation » en 2 sous équipes « médiation » et « formation ». Cette proposition permettra de répondre aux nouveaux besoins d'accompagnement et de formation, notamment à distance. Cette proposition correspond également à un changement du volume d'activité de la responsable actuelle, qui bénéficie d'une décharge à mi-temps. La proposition a été présentée en réunion de service. L'équipe « Médiation et formation » passerait ainsi sous la responsabilité directe de la cheffe de service et serait scindée en deux sous équipes (une équipe « médiation » et une équipe « formation »). Une formation à l'encadrement sera à prévoir pour la nouvelle encadrante de la sous-équipe « formation ».

Un RP CFDT écrit dans le chat que « les personnels ont été mis devant le fait accompli ». Aucune réponse n'est donnée.

Les élu-es CGT demandent au représentant CFDT de s'en expliquer. Interrogations vagues sans chiffres précis.

La proposition de réorganisation est soumise au vote :
Pour : CGT (5) - Abstention : CFDT (1)

4. Plan de formations en SST (pour avis)

L'axe « Accompagner la qualité de vie au travail » du plan de formation 2021 est présenté par Anouk Bedino, responsable SST. Cet axe comprend les formations liées à l'environnement de travail et intègre des formations en lien avec le plan égalité (lutte contre discrimination, lutte contre les violences sexistes et sexuelles). Le programme de formation en santé et sécurité au travail 2021 est présenté.

Intervention des RP CGT : le CHSCT n'a pas été consulté pour la mise en place des formations qui le concernent directement. Ce point avait déjà été discuté lors de la présentation du plan de formation 2020, avec l'inspectrice qui était alors présente et qui avait confirmé de vive voix le rôle du CHSCT dans les contenus et choix de ces formations. Notamment pour les formations qui ne font pas l'objet d'un programme réglementaire, Le CHSCT doit participer à la définition du cahier des charges et à la mise en place du programme de chaque formation. Visiblement la direction a oublié les préconisations de l'inspectrice générale....

Un avis est soumis au vote :

AVIS sur la constitution du plan de formation

Le CHSCT doit être associé à la constitution du plan de formation, et doit pouvoir proposer des formations dans le domaine de la prévention. Rappel : article 51 du décret : “le CHSCT coopère à la préparation des actions de formation à l'hygiène et à la sécurité et veille à leur mise en œuvre”. Le CHSCT coopère aux actions de prévention et de formation mises en place à destination des agents. Il doit aussi être associé à la définition des cahiers des charges ainsi qu'à la définition des contenus des formations. Un budget doit être alloué spécifiquement pour la mise en place de ces formations dans le domaine de la prévention et de la sécurité au travail.

L'avis est voté à l'unanimité (6 voix pour).

Le DGS propose que les RP envoient rapidement la liste des formations à la définition desquelles ils devraient être associés.

Le plan de formation est soumis au vote :

5 voix contre (CGT), 1 abstention (CFDT)

5. Semaine de la prévention (pour information)

Dans le cadre des formations proposées, une semaine de la prévention au travail sera organisée du 29 mars au 2 avril. Le programme est constitué d'ateliers sur 7 thèmes : déplacement à vélo (2 ateliers), gestes qui sauvent, manipulation des extincteurs, prévention des TMS (3 ateliers).

6. Accidents du travail (pour information)

Anouk Bedino présente le registre des accidents du travail qui indique les mesures qui ont été prises.

7. Relevé registres SST (pour information)

Anouk Bedino présente le registre SST et commente les mesures qui ont été prises.

8. Présentation des orientations stratégiques annuelles 2021 du ministère (pour information)

Anouk Bedino présente les orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour l'année 2021. Ces orientations ont été adoptées en CHSCT ministériel novembre 2020.

9. Démarche d'accompagnement ARACT sur la QVT (pour information)

Lyasid Hammoud (DGS) présente l'ARACT (Conditions de travail en Auvergne Rhône Alpes), association ayant pour but d'aider les organismes à améliorer leurs conditions de travail. Dans ce cadre, une démarche avec la MGEN est en cours pour la mise en place d'une plateforme. Lyasid Hammoud propose la nomination d'1 membre du CHSCT et d'un.e élu.e étudiant.e pour représenter l'Ecole dans cette démarche. Emmanuel Seiglan, RP CFDT, et Clément Luy, élu étudiant, proposent leur candidature. Le DGS propose qu'un deuxième membre du CHSCT soit nommé en tant que suppléant. Une réponse du secrétariat CHSCT sur cette désignation d'une 2^{ème} personne est attendue.

10. Démarche HCERES (pour information)

Le président commence la présentation en rappelant que le CHSCT avait précédemment refusé de se prononcer sur l'HCERES, qui ne relevait pas de l'instance. Il présente néanmoins rapidement les points d'étape de la démarche et annonce que le CHSCT sera sollicité pour rédiger le bilan de ses activités et les perspectives.

11. Retour sur le DGI

Les RP CGT et les élu.es étudiant.es demandent des précisions sur les suites données au DGI d'octobre dernier.

La présidence répond que ce qui a été prévu a bien été mis en place et est à priori respecté. Néanmoins il n'est pas possible de le vérifier systématiquement. La présidence est attentive à toute information sur la question.

Les RP CGT rappelle des éléments de la circulaire du 4 mars 2014 sur le harcèlement, éléments qui n'ont pas été appliqués. Ils pourraient faire un recours.

Le président répond que la décision qui a été prise est conforme à la législation en la matière.

CR rédigé par vos élu.es CGT au CHSCT de l'ENS LYON

Camille BORNE – Fabien MONGELARD – secrétaires du CHSCT

Denise AUBERT – Delphine GALIANA - Françoise MOREL-DEVILLE